



Commune
d'Ixelles



Personnes de contact :

Liliane Scott : 02/515 79 71
Martine Vander Stukken : 02/515 70 02
Docteur G. COOLS : 02/515 70 00

Bruxelles, le 29 novembre 2013

Chers Parents,
Madame, Monsieur,

CONCERNE : COLLECTE DES DONNEES VACCINALES DE VOTRE ENFANT

À partir du 1^{er} janvier 2014, les dates des vaccinations effectuées pour votre enfant dans le cadre du programme de vaccination de la Fédération Wallonie Bruxelles seront enregistrées dans une banque de données vaccinales : il s'agit du programme E-Vax.

Le but premier de cet enregistrement est d'éviter la perte de données vaccinales chez les enfants et les jeunes. Ce programme, accessible aux médecins vaccinateurs via un code d'accès (médecins scolaires et dans un avenir proche médecins O.N.E., pédiatres, médecins traitants) permettra, lorsque les données seront encodées de façon régulière, de consulter le schéma vaccinal de votre enfant et d'éviter ainsi la survaccination.

La commission de protection de la vie privée a donné son accord pour la constitution de cette banque de données. Hormis les médecins vaccinateurs, le programme ne sera consulté que par la cellule Provac, équipe interuniversitaire de référence en matière de vaccination choisie par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Si vous désirez vous opposer à cette collecte de données vaccinales de votre enfant, vous êtes tenus de nous en aviser par pli recommandé au plus tard le 31 décembre 2013.

Nous sommes convaincus du bien fondé de cette initiative et vous prions de croire, chers Parents, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe P.S.E.